

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
03/01/2022

Nombre de conseillers
En exercice : **15**

Délibération du
Conseil Municipal
D.C.M N° 1-3

Suppression et
création de poste

L'an deux mille vingt deux et le treize janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT(Proc), MM LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT (Proc), DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX SANDY, AGUILA,

Absents excusés :
M. CELLIER (Proc. M. ROQUEBERT)
M. EVIN (Proc. Mme AIMONE-CAT)

Secrétaire de séance : M. DESHONS

Ouverture de la séance à 19h10

Monsieur Le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder au remplacement d'un agent décédé.

Pour ce faire, il y a lieu de supprimer un poste d'Adjoint Technique territorial non complet (25h) et de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet.

Il demande à l'Assemblée de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- De supprimer un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (25h)
- De créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps complet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le 19 janvier 2022

En Mairie, le 19 janvier 2022

Le Maire,
C. SANS

